

# Participation aux marches pour le climat en Belgique.

## Une illustration de la migration de l'autorité chez les jeunes

Geoffrey Legrand<sup>1</sup>

Résumé : Après avoir donné quelques repères psycho-sociétaux pour mieux comprendre la nouvelle génération, nous illustrerons la migration de l'autorité, de l'extérieur vers l'intérieur, chez les jeunes qui se sont engagés dans les marches pour le climat (Belgique, 2019). Nous analyserons le positionnement des responsables de l'école catholique, des enseignants, des éducateurs et des parents. Puis, avec quelques questionnements d'ordre pédagogique et théologique, nous réfléchirons à la manière dont ces réactions des adultes s'inscrivent dans le cadre d'un rapport hiérarchique bienveillant, plus « horizontal » que « vertical ».

Mots-clés : approche générationnelle - jeunes en mutation - enseignement catholique - migration de l'autorité - lutte contre le réchauffement climatique - *Laudato Si'*

« Sécher les cours » pour sensibiliser l'opinion publique à la cause climatique, comme l'ont fait de nombreux jeunes au printemps 2019 en Belgique (et dans d'autres pays), voilà bel et bien une démarche qui interpelle et qui caractérise l'engagement de la nouvelle génération souhaitant avoir un impact positif sur le monde. Face à cet engagement des jeunes remettant en question le cadre établi, quelles ont été les réactions de leurs aînés qui doivent faire respecter le principe d'obligation scolaire ? Quelles ont été les réactions des autorités ministérielles, celles des responsables (SeGEC) et des parents (UFAPEC) de l'enseignement catholique : comment ont-ils exercé leur « autorité » de directeurs, d'enseignants ou de parents face à ces milliers de jeunes s'absentant des classes chaque jeudi pour réclamer des mesures appropriées face au dérèglement climatique ? Dans le cadre de cette contribution, nous tenterons tout d'abord de mieux cerner la nouvelle génération à l'aide de développements sociologiques et psychologiques. Puis, dans un deuxième temps, nous reviendrons sur les faits et les débats que ces marches pour le climat ont suscités dans le monde scolaire belge. Enfin, nous nous interrogerons d'un point de vue pédagogique et théologique sur la manière dont l'école chrétienne a réagi, en examinant le positionnement du SeGEC et de l'UFAPEC. Ces observations et ces interprétations devront nous offrir des éléments de réflexion pour (re-)penser nos pratiques pédagogiques actuelles.

### I. La nouvelle génération : repères psycho-sociétaux

Grâce aux sciences humaines (sociologie et psychologie), commençons tout d'abord par récolter un ensemble de données permettant de présenter les jeunes fréquentant nos classes aujourd'hui. Cette collecte d'informations établira inévitablement un contraste entre les générations anciennes et la nouvelle génération, appelée « génération Z » par certains sociologues<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Doctorant en théologie à l'Université catholique de Louvain (Belgique).

<sup>2</sup> Dans la cartographie générationnelle qu'ils ont établie en 2017, D. Ollivier et C. Tanguy donnent les catégories suivantes : vétérans (1928-1945), baby-boomers (1946-1964), génération X (1965-1979), génération Y (1980-1995), génération Z (1996-2008). Ces périodes sont données « à titre indicatif », les auteurs ne souhaitant pas

Effectivement, en sociologie, de nombreuses recherches ont été menées sur base d'une approche générationnelle : ces études relèvent les traits distinctifs de chacune des générations et permettent d'établir ainsi des « cartographies ». En suivant cette logique dans leur ouvrage sur le « grand défi intergénérationnel »<sup>3</sup>, D. Ollivier et C. Tanguy décrivent en particulier les générations Y (1980-1995) et Z (1996-2008), caractérisées par l'accélération des progrès technologiques<sup>4</sup>, par un autre rapport au temps<sup>5</sup>, par l'interrogation sur le « pourquoi » des choses<sup>6</sup> et par le rejet des autorités sans justification<sup>7</sup>. Cette même enquête souligne aussi pour les jeunes de la génération Z l'exigence d'établir des rapports égalitaires entre les personnes, cette revendication étant exprimée de manière beaucoup plus forte chez les 'Z' que chez les 'Y'. Cette génération Z veut vivre des expériences réelles « même si cela signifie sacrifier une partie de leur scolarité »<sup>8</sup>, écrivaient déjà les auteurs de l'ouvrage en 2017.

Dans un article récent<sup>9</sup>, Nathalie Becquart, qui s'est beaucoup impliquée dans le synode sur « les jeunes, la foi et le discernement vocationnel », se risque elle aussi à donner des éléments sociologiques typiques de ce qu'elle appelle « la génération CO » ou la « génération EPIC » (jeunes nés dans les années 1990-2000)<sup>10</sup>. Ce que la religieuse française écrit sur la nouvelle génération (CO ou EPIC) rejoint les propos de l'enquête citée plus haut sur la génération Z. La spécialiste insiste toutefois sur le fait que ces jeunes sont des « individualistes collaboratifs », prêts à s'engager, quitte à s'opposer aux représentants du monde ancien. S'ils aiment fonctionner en réseau, ils construisent désormais leur identité personnelle sur base de nombreuses expériences vécues, plutôt qu'en reproduisant les comportements du passé : pour eux, il n'existe pas de « cadres préétablis à l'avance »<sup>11</sup>.

D'un point de vue différent mais complémentaire, l'analyse psychopédagogique<sup>12</sup> du thérapeute systémicien Jean-Paul Gaillard nous permet d'avancer d'un pas dans la réalisation de notre portrait de la nouvelle génération. Dans ce monde qui a connu de profonds bouleversements<sup>13</sup>, le formateur considère que nos adolescents sont devenus des « mutants ». Cela s'exprime notamment dans leur rapport à l'autorité<sup>14</sup>. Ainsi, notre société est passée d'une autorité de type paternel, basée sur une soumission « à distance » et extérieure, à une

---

entrer dans des querelles d'experts concernant les dates à retenir ». Daniel OLLIVIER, Catherine TANGUY, *Génération Y & Z. Le grand défi intergénérationnel*, Louvain-la-Neuve, de Boeck Supérieur, 2017, p. 23.

<sup>3</sup> Daniel OLLIVIER, Catherine TANGUY, *Génération Y & Z. Le grand défi intergénérationnel*, Louvain-la-Neuve, de Boeck Supérieur, 2017. Nous utilisons principalement ici les pages 23 à 32.

<sup>4</sup> Daniel OLLIVIER, Catherine TANGUY, *Génération Y & Z. Le grand défi intergénérationnel*, p. 25.

<sup>5</sup> Daniel OLLIVIER, Catherine TANGUY, *Génération Y & Z. Le grand défi intergénérationnel*, p. 25 : les auteurs parlent « d'impatience » (p. 25), voire même de « dépendance à l'immédiateté » pour les 'Z' (p. 29).

<sup>6</sup> Daniel OLLIVIER, Catherine TANGUY, *Génération Y & Z. Le grand défi intergénérationnel*, p. 32

<sup>7</sup> Daniel OLLIVIER, Catherine TANGUY, *Génération Y & Z. Le grand défi intergénérationnel*, p. 29.

<sup>8</sup> Daniel OLLIVIER, Catherine TANGUY, *Génération Y & Z. Le grand défi intergénérationnel*, p. 30.

<sup>9</sup> Nathalie BECQUART, *Évangéliser la génération CO. Le défi de la synodalité*, dans *Lumen Vitae*, 72/2 (2018), p. 151-159.

<sup>10</sup> La religieuse utilise l'expression « génération CO » pour souligner l'esprit collaboratif de cette génération. Elle utilise aussi l'expression de « génération EPIC », à l'aide d'images décrivant la jeunesse ou l'environnement dans lequel celle-ci évolue: E pour Expérientielle, P pour Participative, I pour insister sur l'importance de l'Image et C pour la Connectivité.

<sup>11</sup> Nathalie BECQUART, *Évangéliser la génération CO. Le défi de la synodalité*, p. 155.

<sup>12</sup> Jean-Paul GAILLARD, *Enfants et adolescents en mutation. Mode d'emploi pour les parents, éducateurs, enseignants et thérapeutes* (Art de la psychothérapie), 7<sup>e</sup> éd. augm., Paris, ESF, 2018.

<sup>13</sup> Entre autres, dans son livre *Enfants et adolescents en mutation*, Jean-Paul Gaillard développe les changements suivants : passage d'une « culpabilité par principe » à un « rapport émotionnel à soi-même que le religieux ne bride plus » (p. 42-44), passage d'un interdit de « tout sauf ce qui était expressément autorisé » à une disparition de l'interdit et à une situation où « tout est négociable » (p. 44-48), passage de « l'humilité par principe » à une « présentation de soi obligée » (p. 52-53), passage d'une sexualité interdite à une sexualité banalisée (p. 58-62).

<sup>14</sup> Jean-Paul GAILLARD, *Enfants et adolescents en mutation*, p. 37-42.

autorité sur soi-même, provenant de l'intérieur. Le praticien constate donc un recentrage de l'autorité sur et pour soi-même, « une migration de l'autorité, de l'extérieur vers l'intérieur »<sup>15</sup>. À terme, celle-ci s'accompagnera d'un « accroissement progressif du sentiment de responsabilité personnelle, individuelle »<sup>16</sup>, l'auteur prenant précisément l'exemple des enjeux environnementaux : « De même, nos cerveaux *monde finissant* étant engourdis concernant la question écologique, nous voyons peu le développement, effectif chez les mutants, d'une responsabilité personnelle dans leur rapport à la planète quasiment absente chez les sujets *monde finissant* »<sup>17</sup>.

De plus, cette migration de l'autorité confirme le nouveau rapport à autrui que les sociologues avaient eux aussi repéré : les relations hiérarchiques de type vertical appartiennent désormais au monde du passé tandis que le nouveau monde se caractérise davantage par des relations de type horizontal. Les personnes, quelles que soient leur relations hiérarchiques, sont devenues des « égaux relationnels par principe »<sup>18</sup>. Dans la tête de nos « mutants », ceci implique que le « respect de l'autorité » par la soumission ne fonctionne plus et doit être remplacé par une nouvelle forme de respect mutuel entre des individus autonomes. Cette exigence d'égalité partagée doit aujourd'hui se trouver à la base de toute démarche pédagogique efficace.

## II. Une illustration : les marches pour le climat en Belgique (2019)

Après avoir dressé leur portrait psycho-sociétal, analysons comment les jeunes se sont comportés en Belgique dans le cadre des marches pour le climat en 2019. Revenons sur les faits et mettons ceux-ci en contexte. Trois ans après la COP 21, les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter en Belgique et le mouvement citoyen « Rise for Climate Belgium » appelle à la mobilisation le 2 décembre 2018. Plus de 65.000 manifestants (adultes, jeunes, familles, etc.) défilent dans les rues de Bruxelles et dénoncent alors le manque de courage politique en matière climatique, puisque le pays ne parvient pas à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés à l'occasion des accords de Paris. Après les vacances de Noël, les étudiants du secondaire commencent à se mobiliser, d'abord en Flandre puis en Wallonie et à Bruxelles. Tous les jeudis, du 10 janvier au 24 mai 2019, le groupe d'action « Youth for Climate », s'inspirant de Greta Thunberg, parvient à rassembler jusqu'à 35.000 jeunes grévistes pour le climat. Le 31 janvier 2019, les experts du monde académique (scientifiques, juristes, etc. des grandes universités du pays) s'impliquent eux aussi dans le mouvement en train de naître en proposant une « loi spéciale climat », « clé sur porte », en sept pages et sept chapitres<sup>19</sup>. Il ne restait plus au monde politique qu'à adopter le texte... Ce qu'il ne se fera pourtant pas.

Ce mouvement inédit des jeunes, de nature à ébranler l'institution scolaire et à déstabiliser le système établi, a suscité beaucoup de questionnements et de nombreuses

---

<sup>15</sup> Jean-Paul GAILLARD, *Enfants et adolescents en mutation*, p. 38.

<sup>16</sup> Jean-Paul GAILLARD, *Enfants et adolescents en mutation*, p. 38.

<sup>17</sup> Jean-Paul GAILLARD, *Enfants et adolescents en mutation*, p. 38. Cette responsabilité de la personne autonome s'explique aussi par un regain d'intérêt pour l'éthique (« Je ferai... Je ne ferai pas... ») au détriment de la morale (« Tu feras... Tu ne feras pas... »). En effet, avec l'écroulement des institutions, le spécialiste indique que nous sommes passés d'une « hétéronomie par principe » à une « autonomie par principe », d'une « injonction à ne pas penser » à une « injonction à penser » (Jean-Paul GAILLARD, *Enfants et adolescents en mutation*, p. 29-36).

<sup>18</sup> Jean-Paul GAILLARD, *Enfants et adolescents en mutation*, p. 41.

<sup>19</sup> En ligne :

[https://drive.google.com/viewerng/viewer?url=http://www2.usaintlouis.be/public/comcom/presse/proposition\\_de\\_loi\\_speciale-fr.pdf](https://drive.google.com/viewerng/viewer?url=http://www2.usaintlouis.be/public/comcom/presse/proposition_de_loi_speciale-fr.pdf), page consultée le 25 mai 2020.

remises en question dans le monde scolaire<sup>20</sup> : comment réagir en tant qu'adultes face à ce qui est à la fois un acte de résistance et d'engagement des jeunes ? Fallait-il leur reprocher cette « désobéissance » ou, au contraire, les encourager dans leur action ? Deux débats passionnés et passionnants ont alors été soulevés : d'une part, celui concernant les missions éducatives de l'école et d'autre part, celui concernant les motivations des jeunes.

De manière assez consensuelle tout d'abord, les responsables de l'enseignement ont reconnu que les préoccupations pour l'environnement, le développement durable ainsi que l'éducation à la citoyenneté démocratique faisaient partie des missions de l'école. C'est inscrit dans le Décret-Missions (aux articles 6, 8, 67§2 et 73)<sup>21</sup>, dans le document de référence de l'école catholique, *Mission de l'école chrétienne*<sup>22</sup>, et cela se traduit notamment dans les cours par l'acquisition de compétences disciplinaires (savoirs, savoir-faire) et transversales (attitudes). Dès lors, si l'engagement citoyen des jeunes a largement été salué, par contre, leur manière très concrète de s'engager en faisant grève a divisé l'opinion : tandis que certains parents ou enseignants participaient aux manifestations avec les jeunes, d'autres soulignaient les absences qui s'accumulaient et/ou rappelaient l'ampleur de la matière à rattraper par les élèves qui s'absentaient. Dès lors, il s'agissait de trouver « l'équilibre entre cet engagement citoyen et la continuité des apprentissages »<sup>23</sup>, a déclaré la Ministre Marie-Martine Schyns, alors en charge de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Plus fondamentalement, tant la ministre que les responsables des réseaux devaient établir un cadre global et décider si ces absences hebdomadaires devaient être considérées comme justifiées ou injustifiées<sup>24</sup>, un nombre trop important d'absences injustifiées pouvant invalider l'année scolaire des jeunes « brousseurs ».

D'autres discussions ont eu lieu sur les motivations des jeunes, comme le relate l'article de Bénédicte Loriers<sup>25</sup>, membre du secrétariat de l'UFAPEC. D'un côté, certains

---

<sup>20</sup> Opinion de Tatiana STELLIAN (Ecolo) : « Comment, nous, adultes, devons-nous réagir face à ce refus d'obéir à la loi sur l'obligation scolaire pour les moins de 18 ans ? Doit-on les punir ? Doit-on expliquer à nos jeunes qu'il existe des règles pour qu'une société fonctionne et qu'ils doivent s'y plier ? Doit-on encourager leur action ? Ne formons-nous pas les jeunes à développer un regard critique, à avoir le courage de défendre des valeurs et principes qui leur semblent justes ? N'est-ce pas là un des rôles de cette école qui a déjà été désertée à deux reprises par ces jeunes ? Peut-on dès lors leur reprocher cette désobéissance ? Même si l'école inculque aux jeunes le respect des règles qui permettent un bon fonctionnement en société, comme nous l'avons dit précédemment, elle doit aussi former ces mêmes jeunes à défendre des valeurs et à avoir un esprit critique. Ce qu'ils semblent avoir parfaitement compris et mettent même en application. Dans cette optique, nous devrions donc les laisser faire l'école buissonnière ». En ligne : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/marche-pour-le-climat-et-ecole-buissonniere-peut-on-reprocher-aux-jeunes-cette-desobeissance-5c41a4c1d8ad5878f01a197c>, dans *La Libre Belgique*, 19 janvier 2019, page consultée le 25 mai 2020.

<sup>21</sup> Ce Décret-Missions définit les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et secondaire en Belgique francophone. En ligne : [http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do\\_id=401](http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=401), page consultée le 25 mai 2020.

<sup>22</sup> SeGEC, *Mission de l'école chrétienne*, 3<sup>e</sup> éd., 2014, p. 13.

En ligne : [http://enseignement.catholique.be/segec/fileadmin/DocsFede/SeGEC/mission\\_EC\\_web\\_01.pdf](http://enseignement.catholique.be/segec/fileadmin/DocsFede/SeGEC/mission_EC_web_01.pdf), page consultée le 25 mai 2020.

<sup>23</sup> En ligne : [https://www.rtf.be/info/societe/detail\\_manif-des-jeunes-pour-le-climat-les-ecoles-recadrent-les-eleves-avec-l-appui-de-la-ministre?id=10133673](https://www.rtf.be/info/societe/detail_manif-des-jeunes-pour-le-climat-les-ecoles-recadrent-les-eleves-avec-l-appui-de-la-ministre?id=10133673), page consultée le 25 mai 2020.

<sup>24</sup> Au terme de nombreuses discussions, ces absences ont finalement été considérées comme « injustifiées », mais, exceptionnellement, elles n'ont pas eu d'impact sur le statut de l'élève et sur la possibilité qu'il soit « délibéré » en fin d'année scolaire par le conseil de classe. Cf. la circulaire 7045 - Information relative à la participation des élèves de l'enseignement secondaire aux marches pour le climat.

En ligne : [https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/46055\\_000.pdf](https://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/46055_000.pdf), page consultée le 25 mai 2020.

<sup>25</sup> Bénédicte LORIERIS, *Les marches des jeunes pour le climat. Un apprentissage citoyen ?*, dans *Analyse UFAPEC*, 24 mai 2019. En ligne : <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2019/0719-marches-climat.pdf>, page consultée le 25 mai 2020.

parents étaient admiratifs de la nouvelle génération, soit parce que celle-ci s'était concrètement engagée dans le processus démocratique, soit parce que celle-ci avaient défendu avec force ses idéaux en faveur de l'environnement. Pour d'autres parents qui remettaient en question la motivation des jeunes, c'était exactement l'inverse : ces grèves pour le climat, n'était-ce pas « juste » l'occasion de ne pas assister aux cours ? Ces jeunes ne seraient-ils pas instrumentalisés par certaines organisations ou certains partis politiques ? Comment expliquer l'absence des adolescents de milieux populaires ? Ces débats assez houleux ont non seulement alimenté les conversations dans les familles mais aussi celles dans les salles des profs.

Dès lors, il fallait remettre de l'ordre et « recadrer » les choses. C'est pourquoi, dès la fin du mois de janvier 2019, les responsables de l'enseignement catholique ont pris plusieurs décisions<sup>26</sup>, qui ont d'ailleurs été soutenues par la Ministre de l'éducation :

- rendre « exceptionnelle » la participation à ces marches et prévoir un encadrement pédagogique en classe, avant et après l'activité<sup>27</sup> ;
- rappeler les balises juridiques (cf. la circulaire 6289) relatives à l'encadrement<sup>28</sup> : présence d'un enseignant et d'un accompagnateur dans ces manifestations par groupe de 1 à 25 élèves, cette équipe devant être systématiquement renforcée par un éducateur par tranche entamée de 15 élèves supplémentaires. De plus, si l'élève participe à la manifestation en dehors d'une activité éducative, « l'absence ne peut être qu'injustifiée ». En cas d'accident, celui-ci « ne sera pas couvert par l'assurance de l'école » ;
- encourager l'organisation d'un système de « tournantes »<sup>29</sup> ou de rotations dans la participation des classes afin d'éviter que les mêmes élèves ratent toujours les mêmes heures de cours.

À terme, même si les manifestations se sont déroulées pendant vingt semaines, un essoufflement du mouvement a été perceptible dès la mi-février (11.000 participants le 14 février, soit 24.000 manifestants de moins que 24 janvier). Par ailleurs, au final, les résultats obtenus semblent assez mitigés pour les étudiants : certes, l'engagement des jeunes a abouti à une plus grande sensibilisation au problème environnemental et a favorisé la mise en place de nombreuses actions écologiques (recyclage, chasse aux déchets, etc.) dans la plupart des écoles, mais l'échec du vote de la « loi climat » a suscité beaucoup de frustration chez les jeunes à l'égard du monde politique.

### III. Réflexions pédagogiques et questionnements théologiques

Résumons-nous. D'un côté, nous avons une génération de jeunes gens engagés, qui n'a eu pas peur de bousculer le cadre existant : elle a privilégié l'expérience réelle de sa participation citoyenne au détriment d'une obéissance stricte aux règles établies par les institutions scolaires et par les autorités du monde ancien. Ces élèves, qui revendiquent des rapports plus égalitaires avec les adultes, ont donc pris au sérieux leurs responsabilités personnelles et ont décidé de les faire passer au premier rang, en sacrifiant -partiellement- leur scolarité au profit de la sensibilisation à la cause écologique. De l'autre côté, nous avons des adultes qui ont décidé, via la Ministre et via les responsables du SeGEC, de baliser

---

<sup>26</sup> SeGEC, *Note relative aux marches pour le climat*, 29 janvier 2019. En ligne : <http://webservices.segec.be/gestdoc/Topix/web/app.php/download/14622>, page consultée le 25 mai 2020.

<sup>27</sup> SeGEC, *Note relative aux marches pour le climat*, p. 2.

<sup>28</sup> SeGEC, *Note relative aux marches pour le climat*, p. 3.

<sup>29</sup> SeGEC, *Note relative aux marches pour le climat*, p. 3.

juridiquement ces manifestations. Par ailleurs, les responsables de l'enseignement catholique ont demandé de « souligner positivement » la mobilisation et de « continuer [...] la réflexion avec les jeunes »<sup>30</sup>. Les mêmes préoccupations, pour l'accompagnement des jeunes dans leur réflexion et pour la réalisation de projets concrets dans l'école, figurent également parmi les attentes des parents de l'enseignement catholique<sup>31</sup>. En définitive, la réponse donnée aux élèves ne semble pas avoir été de respecter une autorité de mode « vertical » (de soumission), mais les adultes semblent avoir fait preuve d'une certaine compréhension, d'une certaine souplesse par rapport à l'exercice strict de leur autorité. Face à cette revendication d'autonomie et de responsabilité des jeunes, les enseignants et les éducateurs ont été amenés à rappeler non seulement le cadre juridique, mais aussi à souligner positivement leur mobilisation pour la planète et à accompagner la réflexion auprès de leurs élèves. On perçoit donc une certaine horizontalisation de la relation d'autorité entre les adultes et les jeunes. Mais au final, cette réponse des adultes était-elle la plus adéquate ?

Avec le recul, la critique est toujours plus facile que lorsque l'on se trouve dans le feu de l'action. Dès lors, de manière la plus constructive possible, nous voudrions simplement nous limiter ici à donner quelques pistes de réflexion et à nous livrer à quelques questionnements d'ordre pédagogique ou théologique pour nous aider à penser l'avenir des écoles catholiques sur la question présente. Nous formulerons trois remarques.

Premièrement, de manière assez paradoxale, en établissant le cadre juridique décrit plus haut, l'école (catholique) n'a-t-elle pas tué le mouvement dans l'œuf ? Expliquons-nous : il ne s'agit pas ici de critiquer le rapport hiérarchique bienveillant qu'a voulu mettre en place l'enseignement catholique, mais plutôt de souligner le paradoxe. En effet, si le symbole de la protestation était bien le fait de ne pas aller en classe, les mesures prises pour limiter les absences n'ont-elles pas indirectement déforcé la contestation citoyenne des jeunes et leur impact sur les médias ? En limitant leur désobéissance par rapport à l'obligation scolaire et en transformant leur mobilisation en activités moins subversives dans les établissements, on peut postuler, d'une certaine manière, que leur pression sur le monde politique a été réduite<sup>32</sup>.

Deuxièmement, cet accompagnement dans la réflexion voulu par les parents et par les responsables de l'école catholique ne devrait-il pas aller plus loin et se transformer dans un engagement avec les jeunes ? De fait, dans cette forte mobilisation des jeunes, ne pourrions-nous pas discerner un *kairos* écologique à saisir, qui serait pleinement en phase avec *Laudato Si*<sup>33</sup> ? Dans l'éditorial du magazine *Entrées Libres*, en février 2019, le Directeur général du SeGEC, Etienne Michel, a mis en lien ces « marches pour le climat » avec l'encyclique et a

---

<sup>30</sup> SeGEC, *Note relative aux marches pour le climat*, p. 4.

<sup>31</sup> UFAPEC, *Memorandum 2019*, p. 63.

En ligne : <http://www.ufapec.be/files/files/Politique/memorandum/MEMORANDUM-2019.pdf>, page consultée le 25 mai 2020.

<sup>32</sup> Sur ce point, cf. notamment l'avis de Simon Laffineur, exprimé sur le site du mouvement Oxfam. En ligne : <https://www.oxfammagasinsdumonde.be/blog/2019/07/15/lecole-face-aux-greves-climat-des-jeunes-une-reponse-en-demi-teinte/#fn-50941-2>, page consultée le 25 mai 2020.

<sup>33</sup> Nous découvrons notamment dans *Laudato Si*, 181 (*Laudato Si*, désormais abrégé en LS dans ce texte), la pression nécessaire de la population pour demander le courage aux hommes politiques d'assurer leurs responsabilités en matière environnementale : « Sans la pression de la population et des institutions, il y aura toujours de la résistance à l'intervenir, plus encore quand il y aura des urgences à affronter. Qu'un homme politique assume ces responsabilités avec les coûts que cela implique, ne répond pas à la logique d'efficacité et d'immédiateté de l'économie ni à celle de la politique actuelle ; mais s'il ose le faire, cela le conduira à reconnaître la dignité que Dieu lui a donnée comme homme, et il laissera dans l'histoire un témoignage de généreuse responsabilité » (LS, 181).

indiqué qu'elles étaient « une source d'espérance pour le monde qui vient »<sup>34</sup>. L'enseignement catholique ne pourrait-il pas confirmer cette intuition en allant plus loin, en joignant le geste à la parole ? Il s'agirait tout d'abord d'explicitier comme il se doit les « nouvelles habitudes » (LS, 209) à mettre en place par chacun (élèves, mais aussi tout le corps enseignant : professeurs, éducateurs, etc.) pour sauvegarder la création. Il faudrait aussi encourager « un changement personnel » « par de petites actions quotidiennes »<sup>35</sup> qui sont un « acte d'amour exprimant notre dignité » (LS, 211). Plus profondément, François nous avertit : « l'éducation sera inefficace, et ses efforts seront vains, si elle n'essaie pas aussi de répandre un nouveau paradigme concernant l'humain, la vie, la société et la relation avec la nature » (LS, 215). Ce changement de paradigme se situe dans « la conversion écologique », qui peut correspondre au mouvement des jeunes car « la crise écologique est un appel à une profonde conversion intérieure » (LS, 217), ce qui correspond à la migration de l'autorité de l'extérieur vers l'intérieur dans le monde des « mutants ». Pour cela, l'éveil à la gratuité et à la générosité s'avèrent indispensables (LS, 220) pour recréer cette fraternité avec la création, ce rapport plus horizontal que vertical puisque « chaque créature reflète quelque chose de Dieu et a un message à nous enseigner » (LS, 221). Dès lors, ne faudrait-il pas saisir l'occasion qui nous est donnée pour écrire un nouveau document de référence pour l'enseignement catholique qui prenne en compte conjointement l'urgence climatique exprimée par les jeunes et l'invitation lancée par le pape François ?

Troisièmement enfin, nous voudrions relayer ici les interrogations de Jean-Paul Gaillard dans son « mode d'emploi »<sup>36</sup> qu'il adresse aux parents, aux éducateurs, aux enseignants et aux thérapeutes : laisserons-nous de la place aux jeunes ? L'éthique de ceux qui ont reçu « une injonction à penser » pourra-t-elle se développer en actes ? Permettra-t-elle à une véritable démocratie représentative de naître, elle qui est aujourd'hui prise en otage par l'économie libérale ?<sup>37</sup> En somme, face à des jeunes qui se sentent comme des « égaux relationnels par principe », les adultes leur permettront-ils de prendre et d'assumer leurs responsabilités ?

Finalement, en guise de conclusion et d'invitation à la réflexion, nous transcrivons ici les paroles du pape François qui s'est très clairement prononcé sur le sujet lors de son audience générale du 22 avril 2020 :

« À cause de l'égoïsme, nous avons manqué notre responsabilité de gardiens et d'administrateurs de la terre. [...] Nous l'avons polluée, nous l'avons pillée, en mettant en danger notre propre vie. C'est pourquoi divers mouvements internationaux et locaux se sont formés pour éveiller les consciences. J'apprécie sincèrement ces initiatives, et il sera encore nécessaire que nos enfants descendent dans la rue pour nous enseigner ce qui est évident, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'avenir pour nous si nous détruisons l'environnement qui nous soutient »<sup>38</sup>.

<sup>34</sup> Etienne MICHEL, *Édito Laudato Si'*, dans SeGEC, *Entrées Libres*, 136 (février 2019), p. 3. En ligne : [http://www.entrees-libres.be/wp-content/uploads/2019/02/136\\_fev2019.pdf](http://www.entrees-libres.be/wp-content/uploads/2019/02/136_fev2019.pdf), page consultée le 25 mai 2020.

<sup>35</sup> PAPE FRANÇOIS, *Laudato Si'*, 211 : « éviter l'usage de matière plastique et de papier, réduire la consommation d'eau, trier les déchets, cuisiner seulement ce que l'on pourra raisonnablement manger, traiter avec attention les autres êtres vivants, utiliser les transports publics ou partager le même véhicule entre plusieurs personnes, planter des arbres, éteindre les lumières inutiles ».

<sup>36</sup> Cf. la première de couverture et le sous-titre de l'ouvrage de Jean-Paul GAILLARD, mentionné plus haut.

<sup>37</sup> Pour ces questionnements, cf. Jean-Paul GAILLARD, *Enfants et adolescents en mutation*, p. 170 et 187.

<sup>38</sup> PAPE FRANÇOIS, *Audience générale du mercredi 22 avril 2020*. En ligne : [http://www.vatican.va/content/francesco/fr/audiences/2020/documents/papa-francesco\\_20200422\\_udienza-generale.html](http://www.vatican.va/content/francesco/fr/audiences/2020/documents/papa-francesco_20200422_udienza-generale.html), page consultée le 25 mai 2020.